

FAIRE PIÈCE À L'ESCALADE DES
DISCOURS SÉCURITAIRES
ET DISCRIMINATEURS : QUELQUES
PERSPECTIVES SOCIO-LANGAGIÈRES

PAR

PIERRE FIALA (1)

PLAN

I. - SÉMANTIQUE POLITIQUE : UN ENGAGEMENT MÉTHODIQUE DANS UN CHAMP NOUVEAU	766
II. - UNE PRATIQUE EXEMPLAIRE	769
III. - UN TERRAIN D'ESSAI AU CŒUR DE L'EUROPE.....	771

Développer des chantiers intellectuels, politiques et scientifiques à la fois, est aujourd'hui une réponse nécessaire à la dévalorisation de la sphère politique aussi bien qu'à la marginalisation des recherches fondamentales en sciences sociales. Une telle perspective implique une réflexion approfondie sur les conditions et les modes de validation des savoirs, sur la parole collective, le statut des porte-parole, le rôle de l'expertise, l'engagement des chercheurs. Les observations suivantes abordent quelques aspects de la question à la lumière d'une expérience acquise dans le domaine de l'analyse des discours racistes et sécuritaires (2).

(1) Professeur, Chaire d'analyse des discours, Université Paris 12, Val de Marne.

(2) On peut rappeler quelques uns des nombreux travaux qui ont approfondi sous l'angle langagier les fondements et les enjeux du discours racistes et sécuritaire, à commencer par les travaux de C. GUILLAUMIN sur les fondements de l'idéologie raciste, ceux de P.A. TAGUIEFF sur les rhétoriques racistes et antiracistes, ceux de S. BONNAFOUS sur la racisation progressive des catégories traitant des migrations dans la presse française des années 1975-1985, ceux de U. WINDISCH sur la pensée populaire et la xénophobie en Suisse, de T. VAN DIJK sur les discours médiatiques anglo-saxons et néerlandais, ceux plus récents de R. WODAK sur la construction discriminative de l'identité nationale en Autriche, d'A. KRIEG-PLANQUE sur la construction et la circulation de la formule «purification ethnique» dans les conflits des Balkans. Nous avons tenté pour notre part d'analyser, dans la moyenne durée, les fondements, la circulation des discours et les pratiques langagières xénophobes lors des campagnes référendaires qui ont scandé la vie

I. — SÉMANTIQUE POLITIQUE :
UN ENGAGEMENT MÉTHODIQUE
DANS UN CHAMP NOUVEAU

Dans les stratégies de communication qui caractérisent les sociétés politico-médiatiques contemporaines, la structuration et la gestion des représentations dominantes et de l'opinion occupent désormais une partie essentielle de l'action publique. La décision politique, l'activité législative, les usages performatifs, normatifs et décisionnels du langage (juridiques, administratifs, réglementaire) ne peuvent être appréhendés, si l'on ne prend pas en compte les pratiques langagières multiples, la circulation complexe des représentations symboliques et des discours produits par la conflictualité sociale, les crises, les événements fortuits, mais déclenchés aussi, sciemment, par les responsables des agendas politiques et publics ou les représentants d'intérêts dominants particuliers. Aux savoirs économiques, sociologiques, politiques, juridiques traditionnels se sont ajoutées depuis quelques décennies les perspectives communicationnelles et langagières qui s'efforcent de développer des méthodes et des outils pour analyser la complexité des discours sociopolitiques dans leurs rapport aux inégalités et aux conflictualités sociales, à l'exercice des pouvoirs, des libertés, aux institutions étatiques ou non, à la mémoire collective et individuelle, à la gestion de l'opinion et de l'action publiques, à la contrainte et à la violence symbolique, à la maîtrise du consensus et du dissensus, à l'exercice de la résistance ou de la dissidence.

L'analyse du discours politique se caractérise aujourd'hui par l'importance accordée à la dimension langagière du politique ancrée dans les sciences du langage, articulée avec les autres approches disciplinaires. Combinaison particulière de la langue courante avec diverses langues de spécialité, le discours sociopolitique est profondément composite, à la fois technique, didactique, polémique, empathique, éthique, performatif. Il énonce trivialement et dérobe simultanément ce qu'il est, à travers des combinaisons lexicales, grammaticales, énonciatives, associant le dire, le faire, l'être, le pou-

politique suisse depuis cinquante ans, et qui nous permettent de parler d'une formation langagière xénophobe spécifique à ce pays. Nous en avons retrouvé les caractéristiques dans les campagnes plus récentes de l'UDC. Nous avons participé à une étude analogue portant sur l'évolution et la structuration de l'espace public français lors des débats et du vote de la loi sur le séjour des étrangers dite RESEDA par le parlement français en 1997-1998.

voir et le devoir, le savoir, les nombreuses modalités du nécessaire, du souhaitable, du possible, du certain, de la négation, de la personne grammaticale. Il est paradoxalement personnalisé et collectif, intentionnel et sans sujet stable, assertif et injonctif, finalisé, stratégique et tactique, mais traversé par les débordements langagiers et les lapsus. Il décline en les combinant les formes discursives de l'*ethos*, du *pathos*, de l'engagement, de la promesse, du présent gnominique et du futur prédictif. Ritualisé et rhétorique, il accapare les signifiants par le martèlement des slogans et des formules au sémantisme incertain ou par la rareté de l'énoncé solennisé ou inattendu ; il impose les signifiés par l'usage systématique de la présupposition, du sous-entendu, de la sous-détermination sémantique, mais aussi par l'usage de procédures de recadrage, de redéfinition, de glissements métaphoriques, qui lui permet de résoudre, voire de cultiver la contradiction.

Parmi ceux qui ont défriché ce domaine en France, J.-P. Faye, philosophe, linguiste et historien, a analysé les avatars et les effets dévastateurs de l'expression *Etat total* (3) qui fonda et développa la montée du fascisme et du nazisme en Europe. Dans le prolongement de ces travaux historiques et lexicaux, il a étudié ensuite la sémantique des termes emblématiques utilisés dans les représentations publiques de la guerre du Vietnam, par exemple la formule *Bain de sang*, (*Bloodbath*) par laquelle les médias occidentaux stigmatisaient les opérations des forces vietnamiennes qui combattaient les armées US, lesquelles se livraient elles-mêmes à ces exactions. Divers programmes se sont alors constitués visant à développer une sémantique de l'histoire et du politique, appuyée sur une sociologie des langages et fondée sur l'analyse et la construction critique des mots du politique saisis dans leurs propriétés formelles et dans leur circulation au sein de l'espace public (4). Le terme technique de *sémantique*, adjectif et substantif, désignait à l'origine « l'analyse scientifique du sens des unités linguistiques et de leurs transformations sociales et historiques » (5). Il y a encore une quinzaine d'années, il n'apparaissait pas dans l'espace médiatique. Il a gagné récemment

(3) FAYE J.-P., *Les Langages totalitaires*, Paris, Hermann, 1972.

(4) Les travaux du collectif *Change* dans les années 1970-1980, ceux de N. CHOMSKY (1986, 2001), de G. LAKOFF (1996) illustrent ces programmes d'analyse critique des discours et des sémantiques politique, fondées sur des données et des outils d'analyse explicites.

(5) Défini par Michel BRÉAL il y a plus de cent ans dans son *Essai de sémantique* (1897).

le débat et le commentaire politique où il est maintenant massivement utilisé, souvent comme argument disqualifiant dans l'expression dévalorisante *querelle sémantique* (6). Cet emploi péjoratif oppose couramment les considérations langagières relatives au sens des mots, réputées accessoires voire futiles, aux analyses politiques qui traiteraient de la «réalité» des choses. Cette dichotomie n'a pas lieu d'être, ne serait-ce qu'au regard du soin, des précautions prises désormais par les responsables, politiques ou militaires, dans le choix et le maniement des mots, qui constitue une part déterminante de l'action elle-même.

Il s'agit donc aujourd'hui d'approfondir et de généraliser le projet et de mettre la sémantique politique à sa juste place, qui n'est pas celle de l'essai idéologique ou du commentaire politique. On ne songe pas non plus ici à une sémantique politique générale, comparable à la géopolitique à l'échelle des langues et des cultures, capable de cerner les enjeux langagiers globaux. La démarche consiste d'abord à recueillir des données langagières, largement disponibles aujourd'hui sur les sites institutionnels ou non, pour analyser à travers les faits lexicaux morphologiques, sémiologiques, énonciatifs, rhétorico-argumentatives, l'imbrication du langagier dans l'espace public, conçu comme un ensemble complexe de champs symboliques et de rapports de forces. Son objectif n'est pas d'établir le sens vrai, mythique et illusoire des discours, mais pour en mesurer les masses, les combinaisons, les dispersions énonciatives, les dispositifs argumentatifs, pour en cartographier les trajets et les circulations. Nous nous intéressons plus particulièrement aux dimensions langagières accessibles aux traitements informatisés (7), au caractère répétitif et de masse, lié aux formes diverses de la médiatisation, à la construction des lieux et des stéréotypes, à la circulation de formules et à

(6) On en relève par exemple 2700 occurrences sur 14000 emplois de *sémantique* répertoriés sur Internet par un moteur de recherche courant mars 2004.

(7) Pour envisager d'analyser les propriétés langagières, formelles et sémantiques, d'un événement historique, politique, social à l'aide de méthodes quantitatives, il importe de construire des hypothèses permettant d'échantillonner convenablement des corpus textuels, de les étiqueter efficacement, de choisir la méthodologie et les expériences idoines pour qu'un traitement automatisé puisse fournir des résultats fiables, interprétables, originaux, susceptibles de remonter des productions textuelles aux pratiques langagières, des données statiques, contrastives aux transformations et aux ruptures événementielles. La démarche présuppose naturellement d'une part la mise au point des protocoles d'identification, de fiabilisation philologique, de gestion des données numériques, mais aussi la connaissance approfondie des textes et la maîtrise interdisciplinaire et critique des savoirs développés sur le terrain observé.

leurs effets sociaux (8). Tâches plus adaptées à la démarche collective et à l'échange de données et de résultats qu'à la recherche solitaire.

II. – UNE PRATIQUE EXEMPLAIRE

Le réseau animé par Marie-Claire Caloz-Tschopp dans le cadre d'une précédente recherche, distincte de celle du RUIG, illustre avec force une telle démarche. Financée par le Fond national de la recherche scientifique suisse, associant plusieurs facultés à travers le Programme interdisciplinaire en action humanitaire et l'Université ouvrière de Genève, cette recherche collective répondait à un programme et des exigences scientifiques, mais elle était animée d'abord par un engagement et des finalités politiques. Depuis une dizaine d'années des praticiens et des chercheurs travaillaient dans ce réseau de réflexion, d'interventions et de propositions, s'efforçant de répondre théoriquement et pratiquement aux questions soulevées par les politiques migratoires des pays développés, de la Suisse en particulier dans l'Europe des années 2000. Des membres du réseau se sont engagés dans diverses campagnes contre les expulsions arbitraires. Ils proposent des mesures législatives nouvelles, interviennent dans les associations de résistance à la politique migratoire helvétique et européenne inscrite désormais dans la doctrine des cercles concentriques, et illustrée par la politique sécuritaire de Schengen appliquée par la Suisse avant même son entrée en vigueur dans l'Union européenne.

La remise en cause des droits humains fondamentaux – droit au travail, au déplacement, droit de résidence, d'association, de regroupement familial – dans une société soi-disante démocratique, mais qui tend à subordonner les droits aux règles du profit maximum, constituait déjà la cible principale de cette recherche collective (9). Les analyses des formes ordinaires de la haine raciste et du mépris

(8) Les travaux d'A. KRIEG-PLANQUE sur les lieux discursifs (*«Purification ethnique» Une formule et son histoire*, Paris, CNRS éditions, 2003) en constituent un prolongement et un approfondissement remarquables.

(9) Présenté dans quatre volumes sous la direction de M.-C. CALOZ-TSCHOPP parus chez L'Harmattan, Paris, 2004 : I. *Parole, pensée, violence dans l'État. Une démarche de recherche*; II. *Contraintes, dilemmes, positions des travailleurs du service public*; III. *Le devoir de fidélité à l'État entre servitude, liberté, (in)égalité, regards croisés*; IV. *L'action «tragique» du personnel du service public*.

xénophobe, donnent corps à une anthropologie politique et langagière de la *superfluité humaine* issue de la pensée d'Hannah Arendt. Ethique et politique, l'exposé collectif (10) souligne l'interaction de la construction théorique et des pratiques à l'œuvre dans les institutions. En liaison étroite avec les luttes politiques menées contre l'exclusion des travailleurs immigrés, la réflexion métapolitique fondée sur des analyses économiques approfondies (11), rejoint finalement la parole des acteurs eux-mêmes, fonctionnaires chargés de «gérer» les politiques de surveillance, d'encadrement ou d'expulsion des étrangers, qui voient leur statut précarisé par la réduction des moyens et des postes, ou la privatisation de ses fonctions, et se trouvent eux-mêmes pris dans des situations contradictoires voire violentes qu'ils rapportent dans des entretiens. On découvre alors le cheminement de ces agents sociaux dans l'interaction verbale, l'évolution de leurs positions à travers l'explicitation de leurs expériences, dans une démarche qui transforme les rapports aux étrangers par l'exercice de la parole et fait émerger de nouvelles références pour l'action politique.

Dans le cadre de cette critique anthropologique pratique des droits humains, les contributions théoriques avancent des notions comme celles de libéralisme sécuritaire, de frontières intérieures, de total libéralisme, de *jetabilité* (12) de la main-d'œuvre immigrée, qui désigne une gestion de la force de travail totalement disponible et la mise des corps sous surveillance totale. Notion qui s'appuie sur celle de *superfluité humaine* avancée par H. Arendt dans le contexte génocidaire totalitaire, mais ne l'atteint ni par ses fondements ni par sa portée ni par son étendue, ni par son horreur (13). Elles leur opposent les objectifs d'une *égalité* fondées sur de *nouvelles civilités* (14), plus radicales et exigeantes que celles de l'équité, de l'ingérence ou de l'aide humanitaire, du commerce éthique ou de l'aide au développement durable. Comme le souligne M.-C. Caloz-Tschopp, «il est arrivé à plusieurs reprises que le Département fédé-

(10) *Ibid.*

(11) GOLAZ D., MATHEY J., ANTILLE G.A., «Les contraintes économiques du droit d'asile et du chômage sur les professionnels et les usagers», in CALOZ-TSCHOPP M.-C. (dir.), *Parole, pensée, violence dans l'État. Une démarche de recherche* (vol. 1), Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 421-549.

(12) OGILVIE B., in CALOZ-TSCHOPP M.-C. (dir.), *Parole, pensée, violence dans l'État. Une démarche de recherche* (vol. 1), *op. cit.*, p. 555.

(13) CALOZ-TSCHOPP M.-C., 2004.

(14) BALIBAR E., in CALOZ-TSCHOPP M.-C. (dir.), *Parole, pensée, violence dans l'État. Une démarche de recherche* (vol. 1), *op. cit.*, *passim*.

ral de justice et police suisse invente des mythes et construisent des dispositifs, des outils, pour les mettre en œuvre (par exemple, outre le modèle des cercles, les empreintes digitales, le statut d'admission provisoire de réfugié de la violence, le système *bonus-malus*). Ces inventions, ces constructions réapparaissent ailleurs en Europe. La Suisse ne fait pas partie de l'Europe politique et, pourtant, on peut penser qu'elle est un laboratoire pour la construction des polices, la répression des populations en mouvement et trop timidement pour celle du crime organisé» (15). Il importe d'approfondir ce déplacement important du statut européen de la Suisse.

III. – UN TERRAIN D'ESSAI AU CŒUR DE L'EUROPE

Modèle vanté par les uns (16), dénoncé par les autres (17), l'espace public helvétique a vu se développer des expériences sociales ou politiques parfois audacieuses : engagements écologiques réunissant des majorités de citoyens et conduisant à la protection radicale de certains sites naturels, à la diminution de l'industrie nucléaire, à la réglementation du trafic routier, des organismes génétiquement modifiés (OGM), des expériences participatives concrètes concernant des problèmes sociaux complexes : traitement social des drogues, accompagnement des malades, soutien aux personnes de grand âge, aux derniers moments de la vie. Ces succès partiels de la politique sociale technique ou scientifique sont associés parfois au fonctionnement de la démocratie référendaire directe (18). On a aussi abondamment décrit le bonheur ou l'exception suisses, la neutralité active et les missions humanitaires universelles de la Confédération.

(15) CALOZ-TSCHOPP M.-C. *in ibid.*, p. 372.

(16) Par exemple le fédéralisme helvétique proposé à l'Europe comme modèle institutionnel libéral par D. DE ROUGEMONT après la deuxième guerre mondiale, ou *Le bonheur suisse* analysé par BOLTANSKI en 1970, à partir d'une enquête sociologique, bonheur suisse que les médias situent aujourd'hui parmi les premiers du monde, à l'aune matérielle des revenus et des conditions de vie individuelles.

(17) J. ZIEGLER par exemple.

(18) Ainsi U. WINDISCH (2000) insiste, face aux modèles des démocraties représentatives parlementaires, sur l'exemplarité des vertus participatives de la démocratie directe qui repose sur un approfondissement permanent du débat démocratique et de la formation des citoyens, particulièrement propice à l'intégration sociale et à l'action collective et intégrative. Un film récent documenté (BRON J.-S., *Le génie helvétique*, 2003) a montré néanmoins les limites de la démocratie directe face à la puissance des lobbies parlementaires de la chimie. Il n'en reste pas moins qu'il existe en Suisse une tradition de l'innovation sociale volontariste, fondée sur l'éducation, liée peut-être à une ancienne implantation d'un anarchisme éthique, religieux, révolutionnaire.

On mesure mieux aujourd'hui que l'espace public helvétique constitue avant tout un terrain (19) d'essai où sont testés les projets d'un libéralisme total à l'œuvre en Europe. Étroitement liée à l'histoire européenne (20), la Confédération helvétique, a pu servir dans divers domaines de laboratoire à des expériences économiques, sociales et politiques, de la gestion utilitariste et sécuritaire de la main-d'œuvre migratoire, à la politique bancaire des profits spéculatifs, la transformation des municipalités en véritables PME, l'allongement de la durée du travail, la formation professionnelle par apprentissage. Lié à l'Europe économique et monétaire, et solidement ancré au cœur de l'espace judiciaire et policier de Schengen, le capitalisme bancaire helvétique gère les crises internationales économiques, sociales ou militaires au plus près de ses intérêts. Il accentue ses investissements mondiaux, réduit ses coûts intérieurs à l'aide d'une immigration sélectionnée et toujours ségréguée, diminue ses contributions au développement. Les accords étatiques bilatéraux, sécuritaires, juridiques, économiques et politiques, se sont multipliés cette dernière décennie, entérinés finalement par les mécanismes de la démocratie semi-directe, non sans de fortes résistances, sociales, cantonales ou régionales. En septembre 2005, la libre circulation des Européens en Suisse a été approuvée par l'électorat, malgré des oppositions largement exprimées, alors même que l'Europe traversait une crise économique et identitaire profonde. En revanche, et pour la troisième fois en vingt ans, le corps électoral a rejeté par référendum la naturalisation simplifiée pour les étrangers de deuxième et de troisième génération. La Confédération, qui a restreint par ailleurs le droit d'asile, conserve ainsi l'une des légis-

(19) «Suisse, Laboratoire européen?», *Mots*, juillet 2006.

(20) La Suisse contemporaine est d'abord, faut-il le rappeler, le produit institutionnel, politique et économique des tractations et des intérêts des puissances européennes victorieuses, sanctionné par le Traité de Vienne. Depuis lors, comme beaucoup d'autres petits pays, elle s'est développée sous la protection mais aussi les pressions permanentes des grands États, à la fois garants et bénéficiaires de son indépendance et de sa neutralité. Elle présente aujourd'hui en Europe les caractères sociaux et politiques communs à nombre de petits États, qui servent tour à tour de modèles et de repoussoirs dans les phases et les crises successives de la construction européenne. La Suisse n'est pas plus exceptionnelle qu'un autre de ces pays : avec six millions d'habitants dont 16 % d'étrangers, travailleurs immigrés, réfugiés économiques ou politiques, sans réseau d'anciennes colonies, ni débouchés maritimes; avec quatre langues nationales (auxquelles certains modernistes proposent d'adjoindre désormais l'anglais), une coexistence religieuse stabilisée depuis le 19^e siècle, un fédéralisme s'appuyant sur la démocratie semi-directe et le système référendaire, assis sur des pouvoirs municipaux et cantonaux forts, appliquant depuis toujours le principe de subsidiarité, un gouvernement fédéral associant collégialement dans un consensus de fait la social-démocratie, le radicalisme, les vestiges de la démocratie chrétienne, des partis paysans encore puissants et maintenant d'une extrême droite populiste et nationaliste, la Suisse offre une image réflexive à l'Europe, moins mythique mais toujours relativement forte.

lations les plus restrictives en matière de citoyenneté. L'Union démocratique du centre (UDC), parti populiste xénophobe, exulte maintenant en y voyant la confirmation de son ascension électorale qui l'a conduit à participer au pouvoir fédéral sans véritable résistance des autres partis. Depuis les années 1960, la Suisse à travers les débats permanents sur la «surpopulation étrangère», les «travailleurs saisonniers», «le retour», les «réfugiés», le «droit d'asile», «le regroupement familial», «la naturalisation» a connu des situations, des mouvements sociaux et des solutions politiques que tous les pays d'Europe ont rencontrés à sa suite. Encore protégés durant cette période par l'idéologie du patriotisme moral, économique, militaire, les pôles bancaires, durs en affaires, et les multinationales helvétiques de l'agro-alimentaire, de la chimie, ont accentué leur politique de profits et de main mise sur les ressources et les marchés du tiers-monde. Sur le territoire national les services publics et l'État social se sont vus réduits à la portion congrue. Le patronat helvétique a pratiqué sans complexe la sélection de l'immigration dans le cadre des mesures dictées par une industrialisation sélective, à forte valeur ajoutée, soumise aux impératifs du capital bancaire, mettant à l'ordre du jour un «total libéralisme» (21), non pas un retour au capitalisme industriel, mais le développement de mécanismes d'exploitation renforcée par utilisation des structures étatiques pour développer des richesses spéculatives au détriment des mécanismes sociaux de régulation et de répartition.

Loin d'en avoir fini avec les pratiques et les discours discriminatoires, nous sommes aujourd'hui confrontés à de nouveaux modes d'organisation des inégalités sociales. La promotion de «l'égalité des chances» ou de la «discrimination positive» masque l'inégalité constitutive des situations et des droits; les logiques de tri et de sélection renforcent la précarité économique et le contrôle social au détriment de la sécurité. Une série d'études récentes (22) indique la pression déterminante que les thématiques racialistes et les doctrines racistes, établies dans les derniers siècles, continuent à exercer dans le (dés)ordre social. L'Europe reste hantée par le racisme et les discriminations. L'analyse de ses racines, sociales et langagières, dans chacun de ses pays et de ses espaces constitutifs, et la lutte pour les droits égaux, demeurent à l'ordre du jour.

(21) FIALA P. et RENNES J., in CALOZ-TSCHOPP M.-C. (dir.), *Le devoir de fidélité à l'État entre servitude, liberté, (in)égalité, regards croisés* (vol. 3), Paris, L'Harmattan, 2004.

(22) *Actuel Marx* n° 38 : «Le racisme après les races», 2005.